

La Lettre de la Fédé

FédéGN

16 les linandes vertes

95000 Cergy

Juillet / Août 2004



Tél. / Fax : 01 30 75 01 64

E-mail : secretariat@fedegn.org

site web : www.fedegn.org

Numéro 47

Edito	1	Vie de la Fédé	3
Actualité	1	Conseil d'Administration du 10 juillet 2004.....	3
Monde du jeu – Paris – 14 au 16 octobre 2004.....	1	Les Assemblées générales régionales	3
Salon du Jeu de Vauréal.....	1	L'Assemblée générale.....	4
Fête Celtique d'Argenteuil.....	2	Location de véhicules	4
Utopiales – Nantes.....	2	Location de radios portables.....	4
Infos pratiques, juridiques	2	Fête médiévale d'Argenteuil	4
Location de matériel	2		

Edito

Si la saison des GN touche à sa fin, l'activité ne diminue pas pour autant ! De grandes dates se profilent déjà à l'horizon, que ce soit au niveau des salons (le Monde du Jeu, les Utopiales, etc.), des assemblées régionales (il n'y en a jamais eu autant) ou de l'Assemblée Générale de la FédéGN qui aura lieu dans la région de Bordeaux le week-end du 11 & 12 décembre 2004.

Actualité

Monde du jeu – Paris – 14 au 16 octobre 2004

Cette année, le Monde du jeu prend une nouvelle ampleur en déménageant à la porte de Versailles, au parc des expositions. La FédéGN sera bien entendu présente à ce rendez-vous incontournable, de même que l'équipe de GN MAG. Le vaste espace de 24 m² qui nous est attribué cette année est assez vaste et représente le double de l'année dernière. Nous aurons donc besoin de toutes les bonnes volontés pour décorer et animer ce stand. Si vous voulez donner un coup de main, contactez le secrétariat : secretariat@fedegn.org : 01 30 75 01 64

Salon du Jeu de Vauréal

Le Festival des Jeux de Vauréal est un salon ludique tourné vers le grand public. Organisé entièrement par des bénévoles, s'y retrouvent tous les jeux traditionnels (échecs, bridge, go, dames, abalone) mais aussi les jeux vidéo en réseau, les jeux de simulation, les jeux de rôle, et bien sûr le GN, représenté par les associations Lutiniel (membre FédéGN) et Éa. Si celles-ci assumeront la traditionnelle mission d'information, il sera possible de découvrir le GN sur le salon grâce aux désormais célèbres mini-GN Lutiniel (dix ans d'animation cette année !) dont le principe est de réunir les ingrédients principaux d'un GN (costumes, role-play entre joueurs et avec les PNJ, quêtes, énigmes, éventuellement bataille). Le tout condensé en 1h30, avec briefing et débriefing. La bonne nouvelle : les participants en ressortent enchantés. La mauvaise nouvelle : on n'a jamais le temps de faire passer tout le monde. Renseignements : www.fdj2004.fr.st, 06 62 02 03 19. Le salon se tient du 22 au 24 octobre (que l'après-midi le 24). Entrée gratuite. Complexe Marcel Paul, Vauréal (95).

Fête Celtique d'Argenteuil

Le festival Celtique d'Île de France aura lieu les 25 et 26 septembre à Argenteuil. Depuis 1996, ce festival pan-celtique est organisé chaque année en région Parisienne par l'Association France Celtique qui vise à réunir et à promouvoir toutes les facettes de la culture celtique, qu'il s'agisse d'art (graphique, musical, gastronomique...), d'artisanat (bijoux, vêtements, reconstitution...), d'archéologie... Pour la seconde fois, les "Celtic Espaces" auront lieu à Argenteuil (l'antique *Argentoialon*) à la Salle Jean-Vilar, 9 bd Héloïse, 95100 Argenteuil (Accès : gare SNCF, RER C d'Argenteuil, bus 161 et 175).

Au programme de cette cuvée 2004, on trouve des concerts, un grand fest-noz le samedi soir, des contes et légendes, une troupe de reconstitution gauloise (les enfants de Finn), des produits artisanaux et artistiques celtes, des conférences, des expositions d'art et d'archéologie, et bien entendu, des stands gastronomiques, le bar celtique et des stands de peuples celtes. Renseignements : 06-60-02-18-01

La FédéGN et GN MAG y seront représentés ; Si vous souhaitez donner un coup de main à Éric Marié, contactez le au 06 88 15 08 00.

Utopiales – Nantes

Ce salon sur lequel nous étions présents l'année dernière aura lieu les 6 et 7 novembre à Nantes. Nous cherchons des volontaires pour y représenter et promouvoir la FédéGN et y vendre des GN MAG. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la FédéGN.

Infos pratiques, juridiques...

Location de matériel

La location de matériel à titre onéreux n'obéit à aucune règle particulière et le contrat peut donc être rédigé tout à fait librement pour répondre au plus près à la demande et aux besoins respectifs des parties. Il ne sera pas bien entendu ici question de la location de véhicules, sujet qui a déjà fait l'objet d'une fiche technique disponible sur le site de la Fédé et d'un article dans GN MAG 11, mais de la location qui peut survenir entre associations notamment.

Le modèle de contrat proposé ci-dessous peut être modifié pour tenir compte des particularités tant des parties que des matériels loués ou encore des conditions de location.

Modèle de contrat :

Entre [Partie n° 1 avec tous les détails : adresse, coordonnées téléphoniques, etc..] , ci-après désigné par le « loueur » d'une part,

Et

L'association [nom de l'association], association loi 1901 dont le siège social est situé à ..., représenté par X... , ci après désignée par le « locataire » d'autre part.

Il est convenu comme suit

Article 1 :

Le loueur s'engage envers le locataire à mettre à sa disposition les matériels suivants (indiquer précisément les caractéristiques des matériels) pour la durée et le prix fixés ci après au présent contrat.

Article 2 : Conditions d'exécution de la location

Les matériels, objets du présent contrat, seront prêtés exclusivement au locataire, qui devra les utiliser conformément à leur destination.

Les matériels seront tenus à disposition du locataire [préciser le mode de livraison et la date de mise à disposition].

A compter de cette date, le locataire répondra de tous les dommages que les matériels pourraient causer ou subir, même ceux ayant pour origine un cas de force majeure, et il devra prendre des assurances en ce sens.

Les matériels loués sont en bon état. Le locataire devra constater l'état des matériels au moment de la remise et il devra être fait mention des anomalies éventuellement constatées afin que le locataire ne puisse se les voir attribuer par le loueur au moment de la restitution desdits matériels.

Le loueur, compte tenu du fait que les matériels ne sont pas neufs ne garantit pas au locataire qu'en cours de contrat ils ne devront pas subir des réparations. Dans un tel cas, le locataire ne pourra réclamer de dommages et intérêts pur le préjudice subi du fait de l'impossibilité d'utiliser le matériel immobilisé sauf si ladite immobilisation a pour origine un vice caché. Les frais d'entretien et de réparation seront à la charge du loueur qui interviendra dans les meilleurs délais.

Le contrat pourra être suspendu pendant la durée de l'immobilisation.

Article 3 : Prix de la location

Le montant de la location est de €HT , auquel s'ajoutera la TVA au taux en vigueur.

Il sera réglé par chèque selon l'échéancier suivant :...

Une caution de est demandée à la location du matériel.

Article 4 : Durée et restitution

Les matériels sont loués jusqu'à la date du....

A cette date ils devront être restitués au loueur. Un constat sera fait par ce dernier de l'état des matériels après leur restitution. Si des détériorations sont constatées par rapport à leur état au moment de leur remise, sauf usure normale, les réparations seront à la charge du locataire, qui en devra règlement dès présentation de la facture du loueur. Cette somme pourra être déduite d'une éventuelle caution.

Article 5 : résiliation

Le présent contrat sera résilié de plein droit en cas de disparition des matériels loués.

De même, en cas de non respect de l'une de ses obligations par le locataire ou le loueur, l'autre partie pourra résilier de plein droit le contrat après envoi par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet pendant la durée de.... Jours.

Un décompte de résiliation sera établi pour tenir compte des sommes versées par rapport à la durée de la location avant la résiliation du préjudice subi.

Article 6 : litiges et droit applicable

En cas de litige, et à défaut d'accord amiable, les parties sont d'accord pour saisir le tribunal de (le plus souvent le tribunal du siège du loueur).

Le contrat est régi par le droit français.

Stéphane GESQUIERE, secrétaire de la FédéGN

Vie de la Fédé

Conseil d'Administration du 10 juillet 2004

Le compte-rendu complet du dernier conseil d'administration est disponible sur www.fedegn.org .

Assemblées générales régionales

De façon régulière ou en préparation de l'Assemblée générale Nationale, un grand nombre de régions organise des AG régionales. Certaines AG ont déjà eu lieu, voici les dates encore à venir qui nous ont été communiquées avec les contacts :

- Alsace, Franche Comté et Lorraine : les 2 et 3 octobre dans un chalet vosgien. Iris Gavand alsace@fedegn.org ou Yann Barthélémy lorraine@fedegn.org
- Île de France : le 30 octobre. Corinne Fontaine ile-de-France@fedegn.org
- Pays de Loire : le 6 ou 7 novembre sur le salon des Utopiales. Eric Collet pays-de-loire@fedegn.org
- Rhône Alpes de la FédéGN, chez le coordinateur régional : Fabrice Mrugala sud-est@fedegn.org

Si vous ne voyez pas de date vous concernant contactez votre correspondant :

- Bretagne : Julian Pondaven bretagne@fedegn.org
- Centre et Bourgogne : Valérie Beigneux centre@fedegn.org
- Champagne- Ardennes: Gisèle Pâté champagne-ardennes@fedegn.org
- Languedoc- Roussillon : Gwendal Sellier languedoc-roussillon@fedegn.org
- Limousin et Poitou Charente: Xavier Barault limousin@fedegn.org
- Midi-Pyrénées : Thomas Desarnaud midi-pyrenees@fedegn.org
- Picardie : Sébastien Kwiek picardie@fedegn.org
- Provence Côte d'Azur : Cyril Villalonga ludocom@club-internet.fr
- Partout ailleurs ? contactez la coordination nationale : coordination@fedegn.org

Assemblée générale nationale

Quand à l'Assemblée Générale Nationale, elle aura lieu les 11 et 12 décembre dans la région de Bordeaux. Pour tout contact : secretariat@fedegn.org. Ne ratez cette date sous aucun prétexte !

C'est l'association Avallon cette année qui organise et nous la remercions tous d'avance. Néanmoins, toute aide est la bienvenue !

Location de véhicules

Les associations ayant utilisé ce service le plébiscitent. Les tarifs sont vraiment compétitifs ! Toutefois, plusieurs associations s'étant manifesté trop tardivement, on leur a répondu que plus aucun véhicule n'était disponible à cette date et elles ont du trouver des solutions de remplacement. Aussi un bon conseil : anticipez ! Pour information, 27 véhicules ont été loués sur le contrat de la FédéGN. La saison approche à sa fin et le rythme des locations devrait s'atténuer. Mais pensez déjà à la saison 2005...

Allez consulter les tarifs sur le site web : www.fedegn.org ou contactez locations@fedegn.org.

Stéphane Gesquière

Location de radios portables

Dans la lignée du contrat global de location de véhicules, nous sommes en train de négocier un contrat de location de matériels radios (Postes de transmissions, batteries de rechanges etc.). Les offres que nous avons reçues sont pour le moment peu intéressantes, mais nous n'en sommes qu'au début des discussions. Si jamais vous avez un contact privilégié avec une société pouvant louer des radios portables sur tout le territoire, merci de nous contacter : locations@fedegn.org.

Stéphane Gesquière

Fête médiévale d'Argenteuil

Ce fut notre première présence à cette animation fort sympathique organisée le 20 juin dernier sous le soleil du Val d'Oise. Dommage que nous n'ayons pas été plus nombreux car, en plus de l'espace d'exposition déjà fort respectable qui nous était attribué (200 m²), nous bénéficions en supplément et à partir de 16h00 une arène de 150 mètres sur 50 pour y faire une présentation active de notre activité. Nous avons donc profité pour rencontrer de nombreux élus, des journalistes et un public familial important. Merci aux Messagers D'Elendill et à de « l'Autre côté du miroir » pour le coup de main, ainsi qu'à Éric Marié pour le montage et le démontage en solitaire.